

Demande de visa refuser pour conjoint français

Par doudou8724, le 30/12/2013 à 20:51

bonjour

j'ai obtenu l'abrogation d'arrter d'expulsion en marse 2013.le 10/05/2013jai deposer une demande de visa pour conjoint françait apres 45 jour ma femme a été convoquer au commissariat de police pour une enquette prefectoral que ça été bien passer.est elle voulait que je revien en france sachant que je suis pere d'enfant français d'une fille de15 mois.apres 4 mois d'attente j'ai un refus

le motif de refu (votre épouse, sans profession ne travaille pas et a des difficulés pour élever votre fillenée en octobre 2012 vue que ne participez pas au charges du ménage) mai ebfaite je participe avec tout mai moyen j'ai des facture

ma question esque je peut refaire une autre demande de visa avec des preuve franchement je suis perdu

merci d'avance pour vos reponce cordialement